

ISONET® T³

Shir. Etsu
PHEROMONES



Diffuseurs de phéromones pour la lutte par confusion sexuelle contre la mineuse sud-américaine de la tomate en serre



COMPOSITION ET FORMULATION :

Substance active : 53,8 mg/diffuseur
(E,Z,Z)-3,8,11-Tétradécatrien-1-yl acétate,
6,2 mg/diffuseur (E,Z)-3,8 -Dodecadien-1-yl acétate
Formulation : VP (Produit diffuseur de vapeur).
AMM n° : 2190594
Tomate sous abris : mineuse sud-américaine de la tomate
(*Tuta absoluta*).
Dose d'application : 1000 diffuseurs/ha*

*Lire les instructions d'emploi

Mention de danger :

H315 : Provoque une irritation cutanée.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques,
entraîne des effets néfastes à long terme.



Conseil de Prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage. P302+ P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux. SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

CBC BIOGARD S.a.s.

BP 30059 – 67012 Strasbourg CEDEX
Tél: 09 53 36 95 33
info@cbcbiogard.fr - www.cbcbiogard.fr - www.cbcbiogard.bio

Importé du Japon :

Usine de fabrication Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.
Nishifukushima, Kubiki-ku, Joetsu-shi, Niigata 942-8601
Japon

Contenance : Emballage de 100 diffuseurs

Numéro de lot, date de fabrication : Voir sur l'emballage. Fiche de données de sécurité disponible sur le site internet : <http://www.quickfds.fr>

Important : Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage.

INSTRUCTIONS D'EMPLOI

Attention : Il est essentiel que toutes les recommandations ci-après soient respectées.

DOSE : 1000 diffuseurs / hectare selon la dimension de la serre et la pression du ravageur.

MISE EN ŒUVRE : Renforcer avec des diffuseurs supplémentaires le périmètre de la culture: bordures et début/fin de rang. Enrouler légèrement les diffuseurs sur les fils de support. Distribuer uniformément les diffuseurs à l'intérieur de la serre.

PÉRIODE D'APPLICATION : Appliquer les diffuseurs quelques jours avant chaque repiquage. Les diffuseurs libèrent régulièrement les phéromones entre 110 à 160 jours, en fonction de la température quotidienne moyenne à l'intérieur de la serre. Trois applications annuelles maximum.

PRÉCAUTIONS : Les serres avec une faible population initiale de *T. absoluta* peuvent être protégées de manière adéquate par la confusion sexuelle. Avec une pression de population moyenne et élevée, il est nécessaire de mettre en place une stratégie intégrée avec des insecticides, en particulier pendant les premières années de l'application de la méthode. Au début du cycle de culture en serre, effectuer

un traitement pour réduire les populations et associer la confusion sexuelle pour améliorer le contrôle des populations. L'utilisation d'insecticides n'affecte pas la performance du diffuseur, il est donc possible d'intervenir à tout moment. Les femelles accouplées provenant de serres voisines ou d'autres sources d'infestation peuvent causer des dommages inattendus. Adopter toutes les bonnes pratiques agronomiques pour réduire la population du ravageur. Contrôler périodiquement les feuilles et les fruits afin de vérifier les éventuelles attaques et intervenir avec les insecticides si nécessaires.

POUR L'OPÉRATEUR : Lors de la manipulation des diffuseurs

- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 ;
- Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 type A).

CONTRÔLE : Les pièges de surveillance doivent être placés à l'intérieur des serres (au moins 2 pièges / serre, en fonction de la dimension de la serre). Les pièges doivent être placés à une hauteur d'environ 0,5 à 1 m. Les pièges doivent être vérifiés au moins tous les 2 à 3 jours (au minimum 2 fois / semaine).

CONDITION DE STOCKAGE, ELIMINATION : Le produit peut être entreposé

pendant 2 ans dans l'emballage d'origine fermé et à des températures ne dépassant pas 5 ° C. Récupérer les diffuseurs vides et les mettre à disposition des services de collecte des EVPP (Emballages Vides de Produits Phytosanitaires).

ATTENTION : Lire la notice avant utilisation. A utiliser exclusivement en agriculture. Toute autre utilisation est dangereuse. L'utilisateur du produit est responsable de tout dommage pouvant résulter d'une mauvaise utilisation de celui-ci. Le respect des instructions ci-dessus est essentiel pour assurer l'efficacité du traitement et éviter d'endommager les plantes, les personnes et les animaux. Ne pas contaminer d'autres cultures, denrées alimentaires, boissons et cours d'eau. Ne pas vendre en vrac. Le récipient ne peut pas être réutilisé. Éliminer l'emballage conformément à la réglementation en vigueur. Le récipient vide ne doit pas être dispersé dans l'environnement.

BIOGARD®
biological First.



Rev. 03-2021